

Licence Professionnelle Commerce, spécialité Commercialisation de Produits et de Services Financiers

RNCP18640 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	313
Code(s) ROME	C1206, C1102, C1103, C1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Conseiller commercial financier de clientèle bancaire, d'assurances et d'organismes de placements financiers ou de courtage. Il assure le conseil, le suivi, la promotion et la vente des produits et services financiers de son établissement auprès d'une clientèle de particuliers et de professionnels

COMPÉTENCES ATTESTÉES

a) développement des qualités individuelles :

- autonomie, initiative, responsabilité, sens critique, rigueur dans la gestion et la conduite de projet
- capacité à s'intégrer dans une équipe, à encadrer des équipes opérationnelles

b) compétences scientifiques et techniques générales :

- technicité affirmée dans le champ du commerce et de la négociation, maîtrise du champ technologique et de la communication afférente
- compétence élargie, capacité à appréhender tous les aspects techniques d'un projet
- capacité à aborder des tâches complexes et à suivre l'évolution technologique de son champ de compétences au sens large

c) compétences scientifiques et techniques, selon les champs d'activité et les métiers

- Conseiller commercial dans le secteur des banques et des assurances : négociation, déontologie, responsabilités bancaires et réglementations financières, droit des assurances et de la banque, Offre de produits bancaires et d'assurances, fiscalité des particuliers et des entreprises

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Banque, Assurance, Société d'investissements et de placements financiers, Société de courtage.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conseiller clientèle bancaire, Conseiller financier (collecte/crédit), Conseiller commercial professionnel, Conseiller clientèle agricole, Conseiller en assurances, Conseiller gestion sinistres, Conseiller prévoyance

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Certification AMF (Autorité des Marchés Financiers). Les entreprises partenaires des secteurs d'activité ciblés prennent en charge cette certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 295 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en échanges et gestion (28 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque · tension 5/5 (Très élevée) QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque · tension 3/5 (Modérée) QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée) QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 597
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr

Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18640/>